

Baisse des taux directeurs et soutien de la Banque centrale saoudienne au secteur privé

Résumé: Le 16 mars 2020, la Banque centrale saoudienne a réduit ses taux directeurs de 75 points de base après une première diminution de 50 points de base le 3 mars 2020. Dans un contexte difficile pour les PME, la Banque centrale a également annoncé un programme d'appui au financement du secteur privé d'un montant de 50 Mds SAR, soit 13,3 Mds USD.

La Banque centrale saoudienne réduit ses directeurs de 75 pdb après une première baisse de 50 pdb le 3 mars 2020.

Le 16 mars 2020, la Banque centrale saoudienne (*Saudi Arabian Monetary Authority, SAMA*), a procédé à la **réduction de ses taux de pension de 75 points de base**¹ :

- le taux des prises en pension (*repo*) passe de 1,75% à 1,00%,
- le taux des mises en pension (*reverse repo*) passe de 1,25% à 0,50%.

Le 3 mars, la SAMA avait déjà procédé à la réduction de ses taux de 50 points de base². Cette décision intervient dans un **contexte global de réduction des taux directeurs**, notamment ceux de l'autorité monétaire américaine (IFED), le rial saoudien étant à parité fixe avec le dollar américain.

Principal instrument de politique monétaire de la SAMA, la réduction cumulée 125 points de base des taux directeurs de en l'espace de deux semaines, qui met à la disposition des banques commerciales d'importantes liquidités, se justifie par l'anticipation d'un ralentissement économique.

Annnonce d'un programme d'appui au financement du secteur privé d'un montant de 50 Mds SAR.

La SAMA a par ailleurs annoncé un **programme d'appui au financement du secteur privé d'une valeur totale 50 Mds SAR**³. Ce programme est destiné à atténuer les impacts économiques et financiers attendus sur le secteur privé, particulièrement sur les PME, dans le contexte de l'épidémie du coronavirus.

Le programme s'articule autour de trois axes avec une **première composante de soutien du financement des PME** sous la forme :

- d'un programme de paiements différés : la SAMA attribue **30 Mds SAR** aux banques et institutions de financement afin de **palier les éventuels retards de paiement des PME** aux banques et sociétés financières pendant une période de six mois à compter du 14 mars 2020
- d'un **programme de prêts de 13,2 Mds SAR aux PME** pour soutenir la continuité des activités, la croissance du secteur et maintenir les emplois dans ces entreprises,
- d'un **programme de garanties de prêts de 6 Mds SAR** aux banques et compagnies d'assurance afin d'encourager les prêts aux PME.

¹ <http://www.sama.gov.sa/en-US/News/Pages/news-518.aspx>

² <http://www.sama.gov.sa/en-US/News/Pages/News-508.aspx>

³ <http://www.sama.gov.sa/en-US/News/Pages/news-514.aspx>

Deuxième composante du programme : 0,8 Md SAR sont affectés au paiement des **commissions aux fournisseurs de services de paiement en ligne** et de terminaux de cartes bancaires.

Sans précision de montant pour **le troisième axe du programme** : la SAMA soutiendra les banques et les sociétés de financement face à d'éventuels **défauts de remboursement** de la part d'entreprises touchées par les **mesures de fermeture temporaire des lieux Saints de la Mecque et de Médine**.